

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4469 MERCREDI 22 MARS 2023

ÉNERGIE VERTE

La RDC envisage la production locale des batteries de la nouvelle génération

Le projet de Fortescue future industries vise la production des batteries de la nouvelle génération en République démocratique du Congo (RDC). Transition écologique mondiale oblige, Kinshasa cherche à développer ce vaste marché très lucratif depuis plusieurs mois. Le projet tend à conforter les autorités congolaises dans leur détermination de produire localement des batteries pour les voitures électriques.

Page 2



Une batterie AGM de la nouvelle génération

AGORA JURIDIQUE

Des étudiants en droit discutent du statut pénal d'un ancien Premier ministre



Des étudiants de l'université de Kinshasa

A l'initiative des étudiants de l'Université protestante au Congo et ceux de l'Université catholique du Congo, il s'est tenu le 18 mars, à Kinshasa, un débat scientifique contradictoire.

À la base de l'échange, deux arrêts contradictoires rendus par la Cour constitutionnelle sur le cas de l'ancien Premier ministre et sénateur, Augustin Matata Ponyo, dont le statut pénal demeure encore sujet à caution.

Page 3

DISPARITION

Saak Saakul, la voix grave du Trio Madjesi s'est éteinte

Le chanteur du groupe Sosoliso, une des stars de la musique congolaise des années 1970-1980, a rendu l'âme à Paris, en France, dans la matinée du 19 mars à l'âge de 80 ans.

Saak Saakul a fait partie du trio Madjesi composé de Mario, de Djeskain et de Sinatra, les trois fougueux chanteurs du groupe qui ont marqué la scène internationale en six ans d'existence.



Saak Saakul

Page 5

CAF-C2 ET C1

Mazembe, Lupopo, DCMP et V.Club éliminés avant la fin de la phase des groupes

Aucun des quatre clubs congolais ne s'est qualifié en quarts de finale d'une des deux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF).

V.Club en Ligue des champions, Mazembe, Lupopo et Daring Club Motema Pembe (DCMP) en Coupe de la Confédération sont tous éliminés à l'issue de la cinquième journée de la phase des groupes.

Page 5



Mazembe éliminé à la phase de groupes de la Confédération.

ÉDITORIAL

Mentalité

Une organisation non gouvernementale sud-coréenne vient d'organiser à Brazzaville une journée d'échange d'expériences sur le changement de mentalité à l'intention des parlementaires. Les esprits avisés s'interrogent non seulement sur les motivations d'une pareille rencontre mais également sur les points de convergence entre les comportements des Congolais et ceux des Sud-Coréens.

Il est nécessaire de rappeler que le changement de mentalité ne peut être une transformation artificielle par l'extérieur mais plutôt une auto-évolution. De ce fait, l'apport coréen est certes nécessaire mais ni déterminant ni indispensable. Les Congolais eux-mêmes doivent prendre conscience de la nécessité de la promotion des valeurs et non des vices. Ils en ont non seulement la capacité mais en portent aussi la pleine responsabilité !

Nos élus ont l'impérieuse obligation d'observer combien l'expérience des autres peut être utile pour infléchir les comportements mais sans omettre pour autant la nécessité d'efforts individuels. Est-il important à ce stade de rappeler ce principe moral aux parlementaires, eux qui ont la mission d'éduquer, d'informer et d'apprendre les notions de civisme à leurs mandants ?

La réponse à ces questions tient en deux volets. Le premier est oui si l'on considère le postulat selon lequel la personne humaine n'est jamais parfaite. Le second est négatif parce qu'au Congo, la gouvernance publique ne s'inscrit pas suffisamment dans le cadre de la satisfaction des besoins de la collectivité. De cette manière, il est difficile de faire avancer économiquement et socialement un pays.

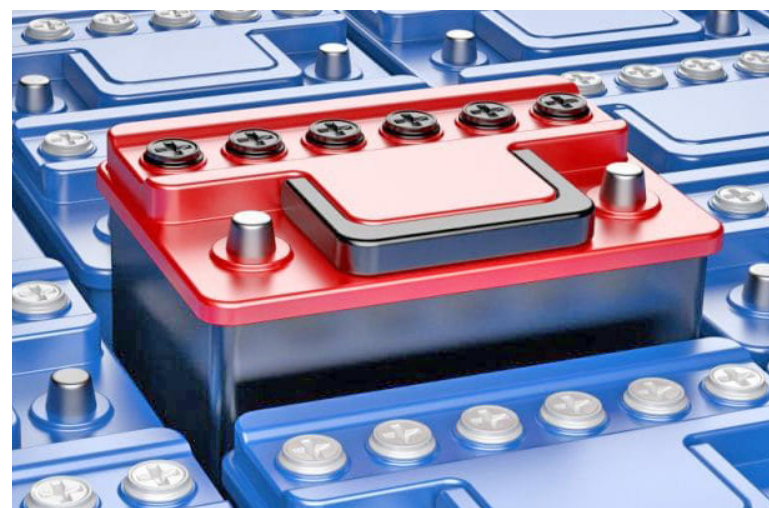
Le Courrier de Kinshasa

ÉNERGIE VERTE

Kinshasa envisage la production sur place des batteries de la nouvelle génération

Une initiative de Fortescue future industries (FFI) était en discussion le week-end dernier à la primature. De source proche du cabinet du Premier ministre, qui a présidé personnellement les échanges avec la délégation de cette entreprise conduite par son président, Andrew Forrest, le projet de FFI vise la production des batteries de la nouvelle génération en République démocratique du Congo (RDC).

Le projet de FFI vient conforter les autorités congolaises dans leur détermination de produire localement des batteries pour les voitures électriques. Transition écologique mondiale oblige, Kinshasa cherche à développer ce vaste marché très lucratif depuis plusieurs mois. On se rappelle l'accord de coopération signé en 2022 avec Lusaka pour l'installation d'une usine de fabrication des batteries électriques à Lubumbashi, la capitale du Haut-Katanga. Vendredi dernier, il était encore question d'un nouvel investissement et non des moindres. Une délégation de FFI, une entreprise australienne réputée mondialement, a fait le déplacement de la primature pour présenter un projet ambitieux de production de batteries électriques et de l'hydrogène vert en RDC. Selon les explications de son président, Andrew Forrest, FFI projette de produire de l'hydrogène vert, sans carbone, à partir des sources 100 % renouvelables. Cette entreprise spécialisée dans l'énergie verte compte lancer ses activités en RDC, à travers un projet rapide devant déboucher sur la production des batteries électriques. Pour l'heure, les échos des



Des batteries pour les voitures électriques. *DR* riques pour véhicules électriques, qui sont un autre mécanisme de stockage d'énergie », a affirmé Andrew Forrest. Tout l'enjeu est d'arriver à produire localement. Du côté de la primature, le projet semble avoir séduit le patron du gouvernement qui n'a pas hésité, à son tour, de donner quelques directives à suivre pour sa réussite. Précisons que FFI opère dans une zone très large, vingt-cinq pays exactement. Il s'agit d'une firme australienne qui entend consolider son portefeuille d'actifs hydroélectrique, géothermique, éolien et solaire renouvelables à l'échelle mondiale.

Laurent Essolomwa

échanges entre les deux parties semblent plutôt encourageants. Andrew Forrest est allé un peu plus loin dans les confidences pour expliquer le projet. Le Grand Inga était au centre des discussions. En effet, le projet consiste concrètement à réhabiliter une turbine sur Inga 2 pour être en mesure de transformer sur place les matières premières essentielles à la conception des batteries électriques de nouvelle génération. Une référence au cobalt, au nickel et autres. L'entreprise se présente comme une grande spécialiste de l'hydrogène vert qui est une espèce de stockage d'énergie. « Nous sommes spécialistes des batte-

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGORA JURIDIQUE

Des étudiants en droit discutent du statut pénal d'un ancien Premier ministre

À l'initiative des étudiants de l'Université protestante au Congo (UPC) et ceux de l'Université catholique du Congo (UCC), regroupés dans une structure indépendante créée par eux dénommée «Agora juridique» avec comme objectifs, entre autres, de débattre sur les questions scientifiques de hautes factures, il s'est tenu, le 18 mars dans l'auditoire de G1 droit de l'UPC, un débat scientifique contradictoire.

Les deux grandes universités congolaises sont préoccupées par deux arrêts contradictoires rendus par la Cour constitutionnelle sur le cas du sénateur Augustin Matata Ponyo. D'où le thème «La Constitution du 18 février 2006, instrument d'impunité ou non ? Cas des anciens présidents et Premiers ministres à l'aube de l'affaire Matata Ponyo 17 ans après».

Cette thématique a donné lieu à un débat houleux, sans passion et purement scientifique entre les étudiants de la Faculté de droit de l'UPC et ceux de l'UCC. Un duel verbal juridique de haute facture, animé par un jury composé essentiellement de deux éminents professeurs de droit, Roger Songambe et Otshudi, ainsi que l'assistant à la faculté de droit de l'Université de Kinshasa, Me Assani. Du côté des étudiants de l'UPC, le revirement jurisprudentiel qui a donné lieu au second arrêt a sa raison d'être, dans la mesure où la Cour constitutionnelle cherche à combler un vide.



L'affiche de l'agora juridique

Hérésie juridique, ont estimé les étudiants de l'UCC qui ont rejeté en bloc ce raisonnement. Pour eux, les juges de la Cour constitutionnelle n'ont pas vocation à créer

des normes juridiques car, la Cour s'étant déjà prononcée sur son incompétence à juger un ancien Premier ministre, la possibilité d'un revirement juridique n'est plus possible.

Poursuivant leur défense, les étudiants de l'UCC ont soulevé au jury un principe classique de la procédure pénale qui stipule : «Non bis in dem», pour dire que nul ne peut être poursuivi ou puni pénalement en raison d'une infraction pour laquelle il a déjà été acquitté. Pour ces étudiants, la Constitution ne consacre pas du tout l'impunité mais elle est tout simplement muette quant aux juridictions devant lesquelles des anciens présidents et Premiers ministres doivent être jugés. Ils ont recommandé aux parlementaires de légiférer sur le statut pénal des anciens présidents de la République et Premiers ministres étant donné qu'à ce jour la question n'est réglée par un quelconque texte juri-

s'appliquer qu'aux futurs anciens présidents de la République et Premiers ministres. En fait, les étudiants de l'UCC ont rallié la position de leurs collègues de l'Université de Kinshasa et des professeurs et chercheurs en droit sur la question des poursuites pénales contre les anciens présidents de la République et Premiers ministres. Ils ont unanimement fait le constat qu'à ce jour, il n'existe aucun texte juridique qui règle la question du statut pénal des anciens chefs de l'Etat et des Premiers ministres. Cet exercice de la rhétorique juridique a permis aux membres du jury d'évaluer et de plébisciter l'UCC, vainqueur de ce duel avec 254 points sur 300, contrairement à l'UPC qui a récolté

«La Constitution du 18 février 2006, instrument d'impunité ou non ? Cas des anciens présidents et Premiers ministres à l'aube de l'affaire Matata Ponyo 17 ans après»

dique, à part l'arrêt R. Const. 1816 qu'ils ont qualifié d'inconstitutionnel et ne pouvant

228 points par rapport aux critères retenus.

Martin Engimo

CARITAS CONGO

Deux jeeps Toyota Land-Cruiser acquis pour renforcer le parc automobile

Les deux véhicules neufs réceptionnés récemment à Kinshasa, en présence du staff et des représentants du personnel de la Caritas Congo, ont été bénis par l'aumônier Vincent-Gabriel Massamba Nzeza.

Dans sa prière de bénédiction, l'abbé Massamba a remercié Dieu pour l'acquisition de ces outils de travail. « Que ces véhicules soient sanctifiés par ton nom afin qu'ils facilitent le travail que nous réalisons pour les plus démunis », a-t-il demandé au Tout-Puissant, avant de procéder à la bénédiction des deux jeeps.

S'adressant aux agents, le secrétaire exécutif de Caritas Congo, Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, a dit que l'acquisition de ces engins est le résultat du travail de tout un chacun. « C'est le fruit de votre labeur, du travail de chacun de vous », a-t-il souligné.

Profitant de cette occasion, il a exhorté ses collaborateurs à redoubler d'efforts pour le rajeunissement des outils de tra-



Les deux véhicules nouvellement acquis

vail, particulièrement du parc automobile. Il a, enfin, invité le chargé de la logistique et ses collaborateurs, notamment les chauffeurs, à les utiliser convenablement.

Notons que l'un des véhicules a été acquis dans le cadre du Programme d'appui à la sécurité alimentaire et renforcement des capacités économiques des ménages ruraux dans les territoires de Lubero, Kasongo, Kasangulu et Kongolo 2018-2021 /117cod01. Il a été financé par l'Agence norvégienne de la coopération internationale, à travers la Caritas Norvège. Le second est le fruit des efforts du secrétariat exécutif de la Caritas Congo qui est engagée dans un processus de rajeunissement de son parc automobile.

Blandine Lusimana

NORD-KIVU

La société civile ne se reconnaît pas dans la demande de libération du député Mwangachuchu

Dans un communiqué du 20 mars signé par le président des Forces vives du Nord-Kivu, John Banyene Balingene, cette structure citoyenne se dit ne pas se reconnaître dans le message exigeant la libération du député Edouard Mwangachuchu diffusé sur les réseaux sociaux.

« La société civile Forces vives du Nord-Kivu informe l'opinion tant nationale qu'internationale que la vidéo qui circule dans les réseaux sociaux ayant pour titre « Urgent : la société civile du Nord-Kivu exige la libération du député Mwangachuchu », ne l'engage pas directement ou indirectement », peut-on lire dans le communiqué.



Le communiqué de la Société civile du Nord-Kivu/DR

SOCIÉTÉ CIVILE FORCES VIVES DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION PROVINCIALE DU NORD-KIVU
 Tel. : (+243) 994038669 / 853268719 / 813777157
 E-mail : societecivlenordkivu2018@gmail.com , johnbanyene77@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02/2023

La Société Civile Forces Vives du Nord-Kivu informe l'opinion tant nationale qu'internationale que la vidéo qui circule dans les réseaux sociaux ayant pour titre : « Urgent ! LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD-KIVU EXIGE LA LIBÉRATION DU DÉPUTÉ MWANGACHUCHU » avec le lien https://youtube.com/watch?v=3N8K_Y94 ne l'engage pas directement ou indirectement.

Elle appelle la population, les autorités de la République Démocratique du Congo et tous les partenaires de ne pas tenir compte de ce message et encourage la justice à faire son travail en toute indépendance et équité.

Fait à Goma, le 20 Mars 2023

Pour la Société Civile Forces Vives du Nord-Kivu
 Ir. John BANYENE BALINGENE
 Président

L'accusé Mwangachuchu et ses avocats, devant les juges/DR

Les Forces vives du Nord-Kivu demandent, par ailleurs, à la population congolaise, aux autorités du pays ainsi qu'aux partenaires de ne pas tenir compte de ce message et encouragent la justice à faire son travail en toute indépendance et équité. Précisons que dans la vidéo partagée sur les réseaux sociaux, des personnes se déclarant de la société civile du Nord-Ki-

vu exigent la libération du député Édouard Mwangachuchu dont le dossier est en cours devant la Haute cour militaire. Elles motivent leur exigence par le mauvais état de santé du détenu. Le député détenu est soupçonné de soutenir les rebelles du M23. Il lui est reproché les infractions de participation à un mouvement insurrectionnel, incitation des militaires

à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline, détention illégale de munitions et armes de guerre. Des objets découverts dans sa ferme à Masisi et à sa maison de Kinshasa sont tenus par la justice comme preuve des accusations portées contre lui. Depuis son arrestation, il est détenu à la prison centrale de Makala.

Lucien Dianzenza

KISANGANI

Des prisonniers éligibles à l'enrôlement ont obtenu leurs cartes d'électeurs

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a débuté avec l'enrôlement, le 20 mars, dans la prison centrale de Kisangani. Elle prévoit également de se déployer dans des hôpitaux ciblés pour la poursuite de l'identification et l'enrôlement des électeurs malades internés dans ces formations médicales.

Le 20 mars à la prison centrale de Kisangani, le Céni a enrôlé 383 personnes sur 867 éligibles. C'était en présence du chef de division provinciale de la Justice et Garde des sceaux, le maire de Kisangani, la coordonnatrice de la Commission nationale aux droits de l'homme et les représentants des organisations de défense des droits de l'homme. L'opération devra se poursuivre ce 22 mars. A la clôture de l'activité, des images ont été publiées dans les différents forums WhatsApp de la Céni.

Dans un message adressé au président de cette centrale électorale, le président de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel



Identification et enrôlement des électeurs dans la prison centrale de Kisangani

Adu Cole, lui avait signifié que comme à Kinshasa, les prisonniers et d'autres détenus provi-

soires des institutions pénitentiaires des provinces du pays éligibles à l'enrôlement de-

vraient également remplir ce devoir civique. « Je crois que le président de la Céni, qui

me lit, devrait trouver la solution pour leur enrôlement, si cela n'est pas encore fait. Les prisonniers et détenus préventifs ont le droit d'être enrôlés. Si à Kinshasa c'était fait, pourquoi pas à l'intérieur du pays ? », avait écrit ce défenseur des droits de l'homme.

Avec cette confirmation par la centrale électorale de l'identification et l'enrôlement des électeurs dans la prison et les hôpitaux, le président de la FBCP se dit satisfait de ce travail et appelle cette institution à fournir encore plus d'efforts en vue de garantir le droit à la majorité de participer aux élections attendues soit comme candidat soit comme électeur.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

Saak Saakul, la voix grave du Trio Madjesi s'est éteinte

Le chanteur congolais du groupe Sosoliso, une des stars de la musique congolaise des années 1970 – 1980, a rendu l'âme à Paris, à l'âge de 80 ans. Demarko Saakul, son fils, a annoncé sur Facebook que le triste événement endeuillant sa famille est intervenu la matinée du 19 mars dans la capitale française.

Fils du guitariste Jean-Baptiste Sinuku, connu sous le pseudonyme Saak Saakul, Sinuku Tshakabu était le Zaïrois à l'époque du célèbre Trio Madjesi qu'il formait avec le Brazzavillois Loko Massengo, alias Djeskain, et l'Angolais Mario Matadidi, dit Buana Kitoko. Le nom Madjesi est un acronyme né de la contraction des premières syllabes des trois chanteurs, à savoir Ma de Mario, Dje de Djeskain et Si de Sinatra, l'autre pseudonyme de Saak Saakul. Mario était la voix ténor, Djeskain la seconde et Sinatra, la grave. Les trois fougueux chanteurs de l'orchestre Sosoliso ont marqué la scène internationale en seulement six ans d'existence. En effet, avec un répertoire musical varié, ils ont sorti près d'une trentaine d'albums, des disques 45 tours et ont tourné dans plusieurs pays d'Afrique et du monde de 1972 à leur scission en 1978. Dans une arène musicale dominée par leurs aînés, notamment Tabu Ley

Rochereau, Franco et son TP OK Jazz sans oublier Verckys Kiamwangana Mateta, fondateur et patron de l'orchestre VÉVÉ dont le trio était issu au départ, les jeunes chanteurs se sont affirmés. Ils y parviennent habilement en sortant des sentiers battus. Se démarquant de la tendance générale du moment, la rumba, ils y mêlent des rythmes très jazzy. Mais ils ne s'arrêtent pas là ! Tenues excentriques, coiffures originales à la James Brown et Bob Marley et exécutant des pas de danses entraînants, ils offrent au public des scénarios comparables aux groupes Disco et Soul des Etats-Unis d'Amérique. Cette formule fait grand effet. Le groupe gagne très vite en célébrité et se produit dans les plus grandes salles de Kinshasa, y compris le fameux Studio Mama Angebi de la voix du Zaïre, la «Radio-Télévision nationale congolaise».

Des foules, des morts

La magie opère chaque fois



Saak Saakul est décédé à Paris à l'âge de 80 ans./DR

avec le Trio Madjesi qui, à chaque concert, qu'importe le lieu où il est livré, salles de spectacle, stades et même églises, draine des foules. Le même scénario se produit sur l'ensemble du territoire congolais, zaïrois à l'époque. Ainsi, chaque production du Trio Madjesi est un vrai défi sécuritaire. Les forces de l'ordre ont grand peine à gérer l'hy-

stérie collective provoquée par les chanteurs. Le pire finit par se produire lors de leur retour d'une tournée africaine qui fut un grand succès à l'image de celui qu'ils connaissaient déjà à Kinshasa. Et donc, pour cette fois, les fans sont si nombreux et surexcités qu'ils font s'effondrer le toit de l'église à partir duquel plusieurs assistent au

concert. Le bilan est lourd, l'on dénombre cinquante morts. L'on apprend du reste que ce triste tableau, des toits d'édifices qui s'effondrent, s'est répété à maintes reprises avec à la clé des centaines de morts. Trio au succès aussi fabuleux qu'éphémère, le groupe a pris part au Festival Zaïre 74 organisé par le président Mobutu Sese Seko et le prometteur Don King. A l'instar de James Brown et d'autres artistes congolais Tabu Ley et aussi le TP OK Jazz, il a été à l'affiche de l'événement tenu en marge du combat du siècle qui opposa Mohammed Ali à George Foreman. Soulignons que le Trio Madjesi qui était passé maître dans l'art du show avait en son temps inspiré plusieurs groupes. L'on cite notamment Stukas Mombombo du showman Lita Bembo, Yoka Lokole, Isifi Lokole, Viva la Musica de Papa Wemba ainsi que l'Empire Bakuba de Pepe Kallé.

Nioni Masela

CAF-C2 ET C1

Mazembe, Lupopo, DCMP et V.Club éliminés avant la fin de la phase des groupes

Aucun des quatre clubs de la République démocratique du Congo s'est qualifié en quarts de finale d'une des deux compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF). V.Club en Ligue des champions, Mazembe, Lupopo et Daring Club Motema Pembe (DCMP) en Coupe de la Confédération sont tous éliminés à l'issue de la cinquième journée de la phase des groupes.

C'est la fin de l'aventure pour le Tout Puissant Mazembe en Coupe de la Confédération. Le club de Lubumbashi a enchaîné une quatrième défaite, le 19 mars au Mali, face au Real Bamako, en cinquième journée de la phase des groupes de la Coupe de la Confédération. Score de la partie : un but à deux. Rappelons qu'en première journée, Mazembe avait battu cette formation de Bamako par 3-1.

Les Maliens doivent leur victoire à Ousmane Kamissoko, auteur d'un doublé à la 45+2e minute et à la 67e. Ironie du sort, la réduction du score de Mazembe a été l'oeuvre du Malien Fily Traoré, à la 67e minute, une passe décisive de Philippe Kinzumbi. Mais cela n'a pas suffi pour relancer le TP Mazembe dans ce match et dans la compétition. Il est dernier du groupe avec 3 points, derrière Young Africans (10 points), US Monastir



Mazembe éliminé à la phase de groupes de la Confédération/DR

(10 points) et Real Bamako (5 points). Comme son rival lushois Ma-

zembe, le FC Saint Eloi Lupopo, a aussi quitté la compétition le même jour, au stade

Levy-Mwanawasa de Ndola, en Zambie, après le nul d'un but partout face à l'USM

Alger. Horso Mwaku a ouvert la marque pour Lupopo et Katerregga a marqué contre son camp pour l'égalisation de l'USM Alger. Lupopo est troisième avec 5 points derrière Marumo Gallants (9 points) et USM Alger (8 points).

Le troisième club congolais éliminé de la C2 africaine c'est le DCMP, battu 2-1 dans la soirée à Luanda par l'Asec Mimosas d'Abidjan. Kramo à la 27e et 90e minute a signé le doublé gagnant du club ivoirien. Yallet Mydo Kingu avait inscrit le but de DCMP à la 52e minute.

Le 18 mars à Brazzaville, V.Club a été tenu en échec 0-0 en cinquième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions par Wydad de Casablanca. Il est troisième avec 4 points, derrière Wydad et JS Kabylie qui ont chacun 10 points et donc qualifiés en quarts de finale.

Martin Engimo

NOUVEAU SITE DE L'INA

Damien Pwono a veillé au grain jusqu'à la fin

En phase de finition, les travaux de construction dans l'enceinte qui abritera aussi le Centre culturel et artistique pour l'Afrique centrale étaient suivis dans les détails et minutieusement par l'illustre défunt qui avait son mot à dire pour tout.

Construits et équipés selon les termes du contrat, les bâtiments longeant le boulevard Triomphal seront à la hauteur du centre à vocation panafricaine destiné à l'Afrique centrale et au niveau du prestige que feu Damien Pwono voulait redonner à l'Institut national des arts (INA). « Le professeur a été exigeant jusque dans les moindres détails, cela lui tenait à cœur que le campus de l'Institut national des arts soit un cadre qui profite à la jeunesse du Congo », a confié au « Courrier de Kinshasa » l'ingénieur civil Didier Kamunga. Il ne voulait pas manquer d'honorer « la mémoire de la brillante personne qu'il était » à la cérémonie académique du 18 mars en compagnie de l'architecte Guylain Lufua.

« Pour avoir été partie prenante du projet, il était très important de venir. Je lui rends ce dernier hommage la mort dans l'âme parce qu'il n'a pas vu l'œuvre qu'il a commencée achevée », a-t-il dit, renchérisant: « J'espère que l'opinion nationale se souviendra de ce qu'il a fait et même qu'au niveau international, on lui soit reconnaissant d'avoir fait le plaidoyer pour ce centre culturel d'Afrique centrale à Kinshasa. Et, cela devait s'arrêter là, mais il a proposé que l'on construise aussi l'Institut national des arts ».

Pour sa part, Guylain Lufua, membre de la coordination technique des travaux, affirme que le Pr Damien Pwono « connaissait l'art et l'aimait tellement qu'il se montrait très exigeant au point que l'on se demandait s'il était technicien ou seulement artiste ». Il se souvient que tenant « à ce que son enfant, le centre culturel, voit le jour en dépit de son état de santé, il avait partici-



Vue aérienne du site abritant le Centre culturel et artistique d'Afrique centrale et l'INA/DR

pé à la dernière réunion hebdomadaire le mois dernier ». Aussi, ajoute-t-il : « L'INA doit toujours garder en mémoire que son bâtiment du boulevard Triomphal a eu un géniteur magnifique qui s'est vraiment battu pour lui », se rappelant avoir assisté à « une discussion houleuse en Chine où, au-delà des bâtiments, il a émis des exigences pour les matériels musicaux et cinématographiques ». Faisant alors figure de spectateur, il a noté que Damien Pwono « prenait le problème à bras-le-corps, argumentant sur tout ce que la RDC devait gagner en équipements modernes. Comme il était à cheval entre les États-Unis, l'Afrique et la Chine, il savait ce qu'il y avait de mieux sur le marché ».

Inauguration d'ici à décembre

Guylain Lufua souligne qu'en ce mois de mars, les travaux sont en phase de finition. « Malgré sa mauvaise santé, vu que nous entamions cette phase, la

dernière discussion avec le professeur portait sur les rideaux de la scène. Il justifiait le choix des couleurs, celles qu'il fallait

achevé, si tout marche bien, d'ici à décembre 2023, la RDC fera honneur à l'Afrique centrale pour l'inauguration du centre.



L'architecte Guylain Lufua et l'ingénieur civil Didier Kamunga à la cérémonie académique en hommage au Pr Damien Pwono/Adiac

absolument éviter et celles qu'il fallait prendre », a dit l'architecte.

« Le gros œuvre étant

Et, suite au départ du Pr Damien, ce sera l'occasion d'honorer sa mémoire, son combat de tous les jours.

Nous y tenons et faisons en sorte que le centre soit fonctionnel pour le public congolais et les étudiants de l'INA », a-t-il soutenu.

Le site est à l'angle des avenues Assosa et Victoire et fait face au Palais du peuple en longeant le boulevard Triomphal et n'a que la police et la concession Nzolantima comme voisins immédiats. Son étendue est évaluée à 36 000 m² bâtis, en considérant les trois parties, à savoir le Centre culturel, l'INA et l'hébergement de ses professeurs visiteurs. Et, des deux salles de spectacle, celle du Centre culturel a une capacité d'accueil de 2500 places et la seconde, propriété de l'INA, peut recevoir jusqu'à 800 personnes. La première, a renchéri Didier Kamunga, est « construite et équipée selon le standard international, à l'instar des salles d'opéra et prestigieux auditoriums. Il y a une scène, une fosse d'orchestre et tout le matériel et les

équipements nécessaires pour offrir des spectacles de qualité ». Il a conclu : « J'espère que les étudiants se souviendront du professeur aussi parce qu'il a contribué à leur offrir des installations modernes à Kinshasa. Moi, il m'a fait apprécier l'art car il en parlait avec passion ».

Nioni Masela

« J'espère que l'opinion nationale se souviendra de ce qu'il a fait et même qu'au niveau international, on lui soit reconnaissant d'avoir fait le plaidoyer pour ce centre culturel d'Afrique centrale à Kinshasa. Et, cela devait s'arrêter là, mais il a proposé que l'on construise aussi l'Institut national des arts ». « connaissait l'art et l'aimait tellement qu'il se montrait très exigeant au point que l'on se demandait s'il était technicien ou seulement artiste »

LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU soutient le comité de pilotage pour les élections

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a indiqué qu'il soutient l'initiative visant à établir un comité de pilotage pour les élections en Libye.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé les autorités et les institutions libyennes à organiser des élections indépendantes et transparentes dans l'ensemble du pays courant cette année. Dans une déclaration commune, les quinze membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé leur attachement à un processus politique inclusif, mené et contrôlé par la Libye, ainsi que leur soutien au peuple libyen pour qu'il choisisse ses dirigeants par le biais d'élections. L'envoyé des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a dévoilé les détails de son initiative visant à organiser, cette année, les élections tant attendues en Libye. Le Conseil de sécurité a exhorté toutes les parties prenantes à s'engager pleinement, de manière constructive, transparente et dans un esprit de compromis avec l'envoyé des Nations unies et à respecter les garanties relatives à l'indépendance et à l'intégrité du processus électoral inclusif et des résultats des élections. Il a également appelé les autorités et les institutions libyennes à organiser des élections

impartiales dans l'ensemble du pays en 2023. L'initiative de l'ONU a reçu le soutien du chef du gouvernement d'unité basé à Tripoli, Abdul Hamid Dbeibeh, et du président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Menfi. Le président du Haut Conseil d'État basé à Tripoli, Khaled el-Mechri, a également déclaré que son assemblée avait la ferme volonté politique d'organiser les élections.

La Libye est en proie à des troubles depuis 2011, date à laquelle Mouamar Kadhafi a été chassé du pouvoir. La situation s'est aggravée depuis mars dernier, lorsque la Chambre des représentants de l'Est de la Libye a nommé un nouveau gouvernement présidé par l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bashagha. Le premier ministre Abdul Hamid Dbeibeh, l'une des deux personnalités qui revendiquent le pouvoir et l'autorité en Libye, insiste sur le fait qu'il ne cédera le pouvoir qu'à un gouvernement issu d'un «parlement élu», ce qui fait craindre que la Libye ne bascule à nouveau dans la guerre civile.

Noël Ndong

COVID-19

Les Etats-Unis promulguent une loi sur les origines de la pandémie

Le président américain, Joe Biden, a annoncé le 20 mars dans un communiqué avoir promulgué une loi qui permet de déclassifier des documents concernant les origines de la pandémie de covid-19.

« Nous devons aller au fond des choses en ce qui concerne les origines de la pandémie de covid-19 pour assurer que nous saurons mieux prévenir les pandémies futures. Mon administration va déclassifier et publier le plus possible d'informations, dans le respect toutefois de la sécurité nationale », a affirmé Joe Biden. Porté au départ par l'opposition républicaine, ce texte a finalement fait l'objet d'un consensus massif avec les démocrates, puisqu'il a été voté à l'unanimité de la Chambre des représentants à majorité conservatrice.

Le directeur de la police fédérale, Christopher Wray, a récemment estimé qu'un accident de laboratoire à Wuhan, en Chine, était «très probablement» à l'origine de la pandémie de covid-19, peu après une hypothèse similaire avancée par le ministre américain de l'Energie. Cela a conduit en particulier l'Organisation mondiale de la santé à demander aux Américains de partager leurs informations.

Par ailleurs, la communauté scientifique reste divisée entre les tenants de l'hypothèse d'une transmission par animal intermédiaire et ceux qui défendent la thèse de la fuite d'un laboratoire de Wuhan.

« Nous devons aller au fond des choses en ce qui concerne les origines de la pandémie de covid-19 pour assurer que nous saurons mieux prévenir les pandémies futures. Mon administration va déclassifier et publier le plus possible d'informations, dans le respect toutefois de la sécurité nationale »

Yvette Reine Nzaba

LIBÉRATION D'OLIVIER DUBOIS

La France a agi «avec discrétion»

Obtenir la libération de l'ex-otage Olivier Dubois était «une priorité de la France» qui a agi «avec discrétion» pour y parvenir, a déclaré la cheffe de la diplomatie française, Catherine Colonna, à l'Assemblée nationale.



Olivier Dubois/DR

«Olivier Dubois est de retour, enfin», s'est félicitée la cheffe de la diplomatie française en assurant que «depuis le premier jour, sa libération a été une priorité de la France». Elle a souligné la nécessité de rester «souvent» discret tout en tenant les familles informées autant que possible. «Je sais que notre discrétion parfois n'est pas comprise. Elle est pourtant la condition de l'efficacité», a ajouté la cheffe de la diplomatie en disant son «soulagement» et sa «joie» de savoir le journaliste libre après 711 jours de détention



au Sahel.



Puis, elle a indiqué : «Je remercie à nouveau les autorités du Niger de leur aide qui a été déterminante», sans plus de précision. Arrivé la veille à Niamey, au Niger, avec l'otage américain Jeffery Woodke, 61 ans, retenu pour sa part pendant plus de six ans, Olivier Dubois, 48 ans, a été accueilli mardi par ses proches et par le président Emmanuel Macron sur la base aérienne de Villacoublay, au Sud-Ouest de Paris.



N. Nd.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS


Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.





Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Liberté
Créativité
Diversité



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

CONCERT

rfi Prix découvertes

ALESH

SAMEDI 25 MARS

LAURÉAT 2021

SALLE SAVORGNAN - 18H00



AVEC

DOM TROUNWAR & ZUKO YA DEBLÈ

ENTRÉE LIBRE



GUERRE EN UKRAINE

Vladimir Poutine « ouvert » au plan de paix chinois

Le président russe, Vladimir Poutine, s'est entretenu le 20 mars avec son homologue chinois, Xi Jinping, en visite à Moscou.

A l'occasion de la visite de son homologue chinois qui va s'étaler sur trois jours, le président russe s'est dit « ouvert » à des discussions sur le plan de paix chinois pour l'Ukraine. « Nous sommes toujours ouverts à un processus de négociations. Nous discuterons sans aucun doute de toutes ces questions, y compris de vos initiatives, que nous traitons avec respect », a déclaré Vladimir Poutine au début d'un entretien avec Xi Jinping, au Kremlin.

Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a toutefois affirmé que « le monde ne devait pas être dupe des propositions émises par Pékin ». Kiev espère, de son côté, que le président chinois utilisera son « influence sur Vladimir Poutine lors de sa visite à Moscou pour mettre fin à l'invasion russe de l'Ukraine ».

Si les Etats-Unis ont fait savoir que ce type de discussions était la bienvenue pour mettre fin au conflit, ils ont, par ailleurs, accusé en février la Chine d'envisager de livrer



Les présidents Vladimir Poutine et Xi Jinping

« Nous sommes toujours ouverts à un processus de négociations. Nous discuterons sans aucun doute de toutes ces questions, y compris de vos initiatives, que nous traitons avec respect » « Nous sommes convaincus du fait que les dirigeants chinois envisagent de fournir du matériel létal »

des armes à la Russie. « Nous sommes convaincus du fait que les dirigeants chinois envisagent de fournir du matériel létal » à la Russie, avait déclaré le directeur de la Central intelligence agency, William Burns.

Précisons que le président russe est accusé par la Cour pénale internationale (CPI) de crime de guerre pour « déportation illégale » d'enfants ukrainiens dans le cadre du conflit entre Moscou et Kiev. La Chine a alors réagi à cette décision de la CPI. « La Cour pénale internationale doit adopter une position objective et impartiale, respecter l'immunité de juridiction des chefs d'Etat en vertu du droit international », a déclaré Wang Wenbin, un porte-parole de la diplomatie chinoise.

L'institution doit « éviter la politisation et la politique du deux poids, deux mesures », a-t-il souligné devant la presse, dans une référence aux autres interventions militaires ne donnant lieu à aucun mandat d'arrêt de chef d'Etat.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Vladimir Poutine fait des relations avec l'Afrique une priorité pour Moscou

Le président russe, Vladimir Poutine, a affirmé le 20 mars accorder la « priorité » aux relations avec les pays africains, Moscou étant à la recherche de nouveaux partenaires pour faire face aux sanctions internationales suite au conflit en Ukraine.

« Je tiens à souligner que notre pays a toujours accordé et continuera d'accorder la priorité à la coopération avec les Etats africains », a déclaré le président russe à Moscou, lors d'un discours devant des représentants africains. « Notre pays est déterminé à poursuivre la construction d'un partenariat stratégique au plein sens du terme avec nos amis africains, et nous sommes prêts à façonner ensemble

l'agenda mondial », a poursuivi le président russe. Vladimir Poutine a estimé que la Russie et l'Afrique « défendent les valeurs morales traditionnelles » en résistant à l'idéologie néo-coloniale imposée de l'étranger. Il a aussi promis d'approvisionner « les pays les plus nécessiteux d'Afrique » en céréales si l'important accord sur les exportations ukrainiennes n'était pas reconduit dans deux mois.

Selon le président russe,

son pays prévoit d'accroître la coopération avec les Africains dans le domaine de l'énergie, de la médecine et de doubler les quotas d'étudiants africains dans les universités russes. Sur fond de sanctions occidentales liées à son offensive en Ukraine, Moscou cherche actuellement des soutiens en Asie et en Afrique, où de nombreux États n'ont pas ouvertement condamné son intervention militaire. La Russie avait déjà multiplié ces dernières années

les initiatives sur le continent africain, visant à se poser comme alternative aux anciennes puissances coloniales. Elle y a signé de nombreux partenariats économiques et militaires et le groupe paramilitaire russe Wagner s'est implanté dans plusieurs pays, notamment en Centrafrique, où il a contribué à éroder l'influence française.

Le prochain sommet Russie-Afrique, le deuxième du genre, devra se tenir du 26 au 29 juillet à Saint-Pé-

tersbourg. Le président russe a assuré lundi préparer « très sérieusement » cette rencontre et invité les dirigeants africains et des organisations régionales à y prendre part. Lors du premier sommet du genre, en 2019, Vladimir Poutine s'était félicité d'avoir « ouvert une nouvelle page » des relations avec l'Afrique, un continent d'où la Russie s'était largement retirée après la chute de l'URSS. Cette réunion avait vu la présence de représentants des cinquante-quatre pays africains, dont quarante-trois chefs d'Etat. La déclaration commune adoptée à son issue dénonçait notamment les « diktats politiques et le chantage monétaire ».

Noël Ndong

« Je tiens à souligner que notre pays a toujours accordé et continuera d'accorder la priorité à la coopération avec les Etats africains », a déclaré le président russe à Moscou, lors d'un discours devant des représentants africains. « Notre pays est déterminé à poursuivre la construction d'un partenariat stratégique au plein sens du terme avec nos amis africains, et nous sommes prêts à façonner ensemble l'agenda mondial », a poursuivi le président russe. Vladimir Poutine a estimé que la Russie et l'Afrique « défendent les valeurs morales traditionnelles » en résistant à l'idéologie néo-coloniale imposée de l'étranger »

LCDE

Des mesures pour offrir de l'eau à tous

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, une délégation de La Congolaise des eaux (LCDE), conduite par son directeur des exploitations, Bienvenu Ibara, accompagné du directeur des investissements et de la planification, a effectué le 21 mars une descente dans les usines du Djoué et le laboratoire central de Brazzaville.

Le but de la descente a été de sensibiliser la population à l'importance de l'eau et sa préservation. Il s'agit en l'occurrence d'éduquer les consommateurs sur les bonnes pratiques de l'eau et le respect des infrastructures et équipements de distribution de cette denrée précieuse. Il s'agit aussi de monter les efforts et l'engagement de LCDE dans sa mission d'approvisionnement de la population en eau potable. «A la population de Brazzaville, je lui recommande de consommer l'eau de La Congolaise des eaux...

Les défis, c'est avoir une grande couverture en adduction d'eau, c'est-à-dire étendre le réseau et avoir plus d'abonnés pour faire un bon chiffre d'affaires, parce que toutes les réalisations que vous voyez ici se maintiennent avec le paiement des factures d'eau par des consommateurs », a indiqué le directeur des exploitations de LCDE, Bienvenu Ibara, à l'issue de la visite.

En termes de prise en charge, le directeur des investissements et de la planification, Bedel Nkos-



Visite guidée des sites du Djoué

«A la population de Brazzaville, je lui recommande de consommer l'eau de La Congolaise des eaux... Les défis, c'est avoir une grande couverture en adduction d'eau, c'est-à-dire étendre le réseau et avoir plus d'abonnés pour faire un bon chiffre d'affaires, parce que toutes les réalisations que vous voyez ici se maintiennent avec le paiement des factures d'eau par des consommateurs »

si, a souligné quelques réalisations qui ont boosté le niveau de la desserte en eau dans certains quartiers de Brazzaville, notamment l'élaboration du Projet d'extension en zone périphérique et renforcement du service d'eau potable initié par le gouvernement et

financé par l'Agence française de développement, consistant en plusieurs composantes, à savoir la composante travaux qui envisageait la pose de réseau dans plus de treize quartiers périphériques et deux zones de renouvellement; la pose des branchements

en ces mêmes quartiers; la réhabilitation de l'usine du Djoué qui a fait l'objet des travaux. Il y a eu également un volet FIAE, c'est-à-dire un fonds d'investissement et d'appui à l'exploitation qui a permis à LCDE de construire le magasin central situé au boulevard Al-

fred-Raoul; l'acquisition des véhicules, des pièces de rechange pour faire bénéficier aux autres équipements. Le projet PPS aussi avait une assistance technique, le volet Information-Education-Communication qui a consisté à l'accompagnement de la LCDE (...).

Des statistiques Précisons qu'à travers de cette journée, en plus de célébrer un élément vital et précieux, l'on entend sensibiliser à la situation des 2,2 milliards de personnes qui vivent sans accès à de l'eau salubre. Il s'agit de prendre des mesures pour lutter contre la crise mondiale de l'eau. L'une des principales intentions de cette journée mondiale est de soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable 6 : « Eau propre et assainissement pour tous d'ici 2030 ». On compte aujourd'hui plus de 663 millions de personnes qui vivent sans accès à l'eau potable près de chez elles, passant d'innombrables heures à faire la queue vers des sources éloignées et à faire face aux conséquences sanitaires de l'utilisation d'eau contaminée (...).

Guillaume Ondze

RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le Congo classé parmi les pays en eau pléthorique

L'humanité célèbre le 22 mars de chaque année la journée mondiale de l'eau. Au Congo, le gouvernement a publié un message à cet effet. Il ressort que le pays fait partie de ceux qui ont des ressources en eau pléthorique avec 1522 milliards m³ d'eau par an.

L'édition 2023 de la Journée mondiale de l'eau est célébrée sur le thème « Accélérer le changement ». Livrant le message du gouvernement, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a reconnu l'importance de l'eau dans la vie. D'après une étude, il ressort que le Congo figure parmi les pays en ressource d'eau abondante et pléthorique, avec environ 1522 m³ d'eau par année. «L'eau est une ressource vitale qui nécessite d'être protégée pour assurer notre santé, notre développement socio-économique et environnemental. C'est dans cette dynamique que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son projet de société, «Ensemble poursuivons



Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso/Adiac

la marche, a mis l'accent sur de tous les ménages. Le Congo a l'offre de l'eau potable à la portée été doté de cette ressource en qua-

lité suffisante », a indiqué Emile Ouosso.

Les investissements consentis par l'Etat, avec l'appui des partenaires au développement, a-t-il poursuivi, sont orientés vers le développement d'un certain nombre de programmes permettant de garantir la pérennité de la ressource au profit des générations futures. La Journée internationale de l'eau a été célébrée pour la première fois en 1977. L'édition 2023 se tiendra jusqu'au 24 mars à New-York, et les experts hydrauliciens vont faire le bilan à mi-parcours de la problématique de l'eau en vue d'accélérer l'atteinte de l'objectif n°6 du développement durable en matière d'accession aux services de l'eau à tous.

Firmin Oyé

INTERVIEW

Juste Justin Goma Gabou : « Notre ambition est de faire du Congo l'un des pays producteurs de miel au monde »

Pionnier dans le domaine de l'apiculture, Juste Justin Goma Gabou reste persuadé que le Congo dispose de nombreux atouts naturels qui peuvent faire de lui l'un des producteurs de miel au niveau mondial. Dans cet entretien exclusif, le président-fondateur de la coopérative Ya Diyi dévoile la stratégie que son organisation a mise en place pour atteindre son objectif. Son premier rêve consiste à installer des centres de formation en apiculture dans tous les départements du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous pratiquez l'apiculture depuis 2014, d'où vous est venue l'idée de vous lancer dans un domaine peu connu au Congo ?

Juste Justin Goma Gabou (J.J.G.G.) : C'est parti d'un petit déclin. Un jour, je suivais les informations sur une chaîne de radio internationale où on parlait du miel qui serait classé parmi les matières premières, au même titre que le pétrole. Tout de suite, cela a attiré mon attention et j'ai donc saisi l'opportunité pour me lancer dans le domaine.

L.D.B.: Le métier d'apiculture semble complexe, comment le pratiquez-vous dans un environnement sans écosystèmes appropriés ?

J.J.G.G. : Par définition, l'apiculture signifie la culture ou l'élevage des abeilles. Nous ne la pratiquons pas comme le font les autochtones dans la forêt, en abattant les arbres pour extraire le miel. Nous fabriquons nous-mêmes des ruches et les plaçons à des endroits appropriés, aussi bien dans la savane que dans la forêt, et les abeilles viennent y habiter pour produire le miel. Deux à trois mois après, vous passez récolter le miel. La récolte peut

se faire en continu sur toute l'année sans aucun autre effort supplémentaire. La quantité produite dépend du nombre de ruches posées, car plus les ruches sont nombreuses, plus la production sera importante.

L.D.B. : Combien de tonnes de miel votre coopérative Ya Diyi peut-elle récolter par année ?

J.J.G.G. : La coopérative Ya Diyi peut compter aujourd'hui 400 ruches placées dans des endroits stratégiques. Avec ce nombre que nous tenons à augmenter, nous récoltons jusqu'à trois tonnes de miel l'année. C'est encore peu par rapport à notre objectif, mais c'est déjà un bon départ pour notre coopérative.

L.D.B. : Comment doit-on faire pour devenir un apiculteur professionnel ?

J.J.G.G. : On devient apiculteur qui le veut, il suffit seulement de prendre conscience et de s'engager véritablement. Aujourd'hui, la coopérative Ya Diyi a mis à la disposition des Congolais tous les outils nécessaires à la pratique de ce métier. Ce métier s'apprend comme tous les autres, tels que l'aquaculture, la pisciculture et l'horticulture. Pour ce faire, nous avons créé une école de formation au métier d'apiculture



Juste Justin Goma Gabou/Adiac

et, d'ici à la fin de cette année, nous allons implanter des centres de formations annexes dans tous les départements du Congo.

Le centre de formation de Gambo-ma, dans le département des Plateaux, sera le tout premier à ouvrir ses portes. Pour la mise en œuvre de ce projet, nous avons reçu l'appui du gouvernement. A l'issue de la formation, l'école va proposer à chaque apprenant tout le matériel professionnel, notamment la tenue apicole, les ruches, les enfumoirs et bien d'autres accessoires.

L.D.B.: Quelle vision avez-vous pour le Congo en matière de développement de l'apiculture ?

J.J.G.G. : Notre ambition est de

faire du Congo un pays à vocation apicole et l'un des grands producteurs au niveau mondial. Le miel est tellement recherché à travers le monde qu'aucune de sa goutte ne va chômer dans la maison d'un apiculteur. Notre association va tout acheter pour revendre ailleurs étant donné que nous avons déjà la certification. Et dans la ruche, on ne récolte pas que du miel, il y a plusieurs autres produits plus recherchés et vendus plus cher que le miel, telle que la cire, donc quelle que soit la quantité qu'on produira, tout sera vendu. Lorsque nous récoltons la cire, elle se liquide très rapidement.

Propos recueillis par Firmin Oyé

INSCRIPTION AUX EXAMENS D'ETAT

Les écoles privées retardataires mises en garde

Les écoles privées qui ne vont pas finaliser les inscriptions des candidats aux examens d'Etat d'ici à la fin de la semaine seront fermées, a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou.

Les écoles publiques ont déjà finalisé les inscriptions de leurs candidats aux différents examens : CEPE, BEPC, baccalauréat, tandis que les écoles privées traînent encore le pas malgré les deux reports de clôture de dépôt des dossiers que le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation avait accordés aux établissements retardataires.

Lors de la rencontre de pré-évaluation des inscriptions entre le ministre Jean-Luc Mouthou et l'Union congolaise des promoteurs des écoles privées, le 20 mars à Brazzaville, il s'est avéré que certaines de ces écoles n'ont pas encore inscrit leurs candidats alors que la campagne d'inscription avait été lancée le 1er décembre 2022. Pour le ministre, cette manière de faire peut perturber le calen-

drier scolaire, notamment celui des examens d'Etat. Par conséquent, les écoles privées qui ne vont pas finaliser les inscriptions d'ici à la fin de la semaine seront fermées à la prochaine rentrée scolaire et leurs promoteurs répondront devant les tribunaux. Le premier vice-président de l'Union congolaise des promoteurs des écoles privées, Clotaire Koussoumana, a exprimé son regret face à ce constat. « Nous devons nous conformer aux textes. Les responsables de ces écoles privées doivent tout faire d'ici à la fin de la semaine », a-t-il déclaré, interpellant les promoteurs concernés. Autant les écoles privées retardataires doivent hâter le pas autant les parents doivent s'assurer que leurs enfants sont inscrits pour éviter qu'ils manquent toute une année scolaire.

Rominique Makaya



Des élèves d'une école privée à Brazzaville

DOLISIE

Des superviseurs du recensement initiés à l'usage des outils de collecte des données

Cinquante-deux superviseurs du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) bénéficient à Dolisie, la capitale du Niari, des formations sur le manuel de l'enquête et l'utilisation de la tablette connectée. Issus des départements de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari, les superviseurs vont à leur tour former les agents recenseurs chargés de faire du porte-à-porte.

L'organisation du RGPH-5 a franchi une nouvelle phase avec la formation et le déploiement des superviseurs, notamment dans les départements de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari. Ces superviseurs représentent l'un des maillons déterminants de l'opération, déclarait le 6 mars la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Ghislaine Olga Ebouka-Babackas, lors du lancement national de la phase de formation. Débutée depuis deux semaines, la session de renforcement des capacités des superviseurs précède la phase de dénombrement censée démarrer le 25 avril prochain. À Dolisie où sont regroupés les cinquante-deux superviseurs, tout semble bien avancer dans la bonne direction de l'opération. Les participants échangent autour des thématiques essentielles de l'enquête, a témoigné l'un des formateurs, Pierre Rostin Kinsakieno.



Pour ce cadre de l'Institut national de la statistique (INS), membre de la section exploitation, traitement et archivage des données, les méthodologies mises en place sont suivies à la lettre, à savoir le volet collecte de données sur papier, la méthodologie du RGPH, l'observation des outils de collecte des données (les questionnaires ménages ordinaires et les questionnaires des ménages collectifs), l'ob-

servation des outils liés aux infrastructures scolaires et sanitaires. Les différents outils permettent, en effet, à la coordination de compléter la documentation du RGPH. « Nous avons un second volet purement informatique où nous faisons recours aux outils qui les accompagnent, précisément le manuel Capi et la tablette. Les superviseurs doivent pouvoir maîtriser

Les superviseurs bénéficiant de la formation l'ensemble des documents. Il s'agit des questions liées aux caractéristiques des ménages, aux handicaps, à l'alphabétisation, aux caractéristiques de l'habitation, aux technologies de l'information et de la communication... », a expliqué Pierre Rostin Kinsakieno.

Ces nouvelles pratiques qu'exige le RGPH-5 sont bien assimilées par les superviseurs, à l'instar de Dolph Kevine Iba-

ra et Grâce Marlène Mouanda, respectivement de la Bouenza et du Niari. Dévoués à leurs tâches, les deux superviseurs ont promis d'œuvrer pour la réussite de l'opération dans leurs localités respectives. « C'est plus la logistique qui me préoccupe. L'INS doit mettre à notre disposition des moyens pour atteindre les coins les plus reculés », a lancé Grâce Marlène Mouanda. La session de formation des superviseurs va s'achever le 29 mars sur l'ensemble du territoire. Celle-ci se déroule simultanément à Owando, Brazzaville, Pointe-Noire ainsi que Dolisie. « Chaque superviseur sera responsable de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement dans une zone précise. En outre, Il devra assurer la formation des agents recenseurs et des contrôleurs affectés dans son périmètre de compétence », a précisé la ministre de la Statistique.

Fiacre Kombo

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui ne situent en langue intermédiaire entre deux pays ni appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "No plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismarck" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Laurent Tongo

ESSAI

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

Omer MASSEM

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Code des Hydrocarbures du Congo

Roland BEMBELLY

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Roch Cyriaque GALEBAYI

Préface du Pr Théophile OBENGA

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Jacques N'GOULOU

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Noëilly Galoy

ÉdiLivre

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

Sorel Et...

NOUVELLES TERRES

publ...

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

Rigobert Sabin BANZANI

L'Harmattan

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

Placide Mousoukou

CONCOURS D'ÉPELLATION ET DE DICTÉE

La mairie de Brazzaville prime les meilleurs élèves

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars, la mairie de Brazzaville a organisé, en collaboration avec l'équipe du Festival national d'épellation des mots français (Fenemof) ainsi que l'Association internationale des mairies francophones, un concours d'épellation et de dictée qui a opposé, de façon individuelle, les élèves de CM2 des écoles publiques et privées.

La célébration de la Journée internationale de la francophonie a mis en valeur, à Brazzaville, les atouts et le rôle de la langue française. Les participants au concours d'épellation ont prouvé devant le public leurs connaissances et leur maîtrise des mots français. Le public a été émerveillé par la capacité des jeunes enfants à épeler les différentes lettres qui composent les mots les plus compliqués de la langue française. Au départ, ils étaient quatorze, seulement trois issus d'une même école ont séduit les membres du jury à travers leur capacité à prononcer, sans balbutiement ni tergiversation, les lettres qui constituent les mots choisis par le jury.

Au terme des hostilités, le jury n'a pas pu départager les deux premiers candidats puisque Emmanuel Yoka Ebandza et Rose Epenil Mondjo se sont donné coup pour coup jusqu'à pousser les membres du jury à les déclarer premier puis premier exæquo. Grâce Madou-



Guy Marius Okana congratule les lauréats Adiac

ka Sangola a terminé 3e après avoir confondu le « e » et « é » dans « indépendance ». Pour leur part, les élèves Elisa Daphné Karl, Bernish Messi Mbama et Stéphanie Nga-ka ont fait un sans-faute sur

le concours de dictée dont le titre était « La vie démocratique ». Contrairement aux vingt autres participants, ces élèves ont respecté toutes les règles et tous les principes de l'orthographe en reproduisant

intégralement tout ce qui a été dicté par l'enseignant.

Selon le directeur du Fenemof, Melchiyad Yoka De Reussite, l'accent a été mis sur la rédaction puisque les jeunes actuels se focalisent beaucoup plus sur

la communication orale et banalisent l'orthographe.

Au nom de Brazzaville, le premier adjoint au maire, Guy Marius Okana, a expliqué que ce concours qui valorise la langue française vise à la promouvoir, maintenir un bon usage de l'orthographe en milieu scolaire en incitant les jeunes à aimer la langue française. « Ce concours a pour principal objectif d'encourager les élèves à bien lire et écrire en français, promouvoir le vivre-ensemble. C'est avec joie que j'assiste à ce concours qui promet l'excellence et met en lumière le talent de nos enfants », a-t-il indiqué.

Le concours s'est déroulé sur les valeurs du thème international de la journée, « 321 millions des francophones, des milliards de contenus culturels ». Les lauréats ont reçu diverses récompenses dont les dictionnaires, des diplômes et une enveloppe financière dont le montant n'a pas été dévoilé.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS
CHAMPIONS DE HANDBALL

Un protocole d'accord pour l'organisation de la compétition

En séjour de travail au Congo depuis le 20 mars, le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), le Dr Aremou Mansourou, va signer ce 22 mars, avec le président général du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), le général Serge Oboa, un protocole d'accord concernant l'organisation, en octobre prochain à Brazzaville, de la 44e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions.



La photo de famille

Cette compétition qui marque le cinquantenaire de la Cahb sera organisée par la DGSP sous couvert de la Fédération congolaise de handball (Fécohand). Le document à signer met en exergue les différents points et contours qui marqueront le déroulement de la compétition. Des rencontres tripartites ont réuni, le 21 mars, les dé-

légations de la Cahb, de la Fécohand et de la DGSP afin de peaufiner le contenu du document et valider les charges et responsabilités de chaque partie prenante. La compétition réunira plus de vingt clubs à Brazzaville et sera un moment de fête et de retrouvailles pour les amoureux du handball.

R.Ng.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

TOURISME

Le Congo et les Etats-Unis souhaitent renforcer leur coopération

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugène S. Young, a fait savoir, le 21 mars, à la sortie de l'audience avec la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, la volonté de son pays de renforcer la coopération dans les secteurs du tourisme et de la culture.

Les deux personnalités se sont entretenues sur le grand intérêt qu'il y a dans le domaine du tourisme en République du Congo. Pour l'ambassadeur Eugène S. Young, les Etats-Unis et le Congo partagent beaucoup de choses en culture et en tourisme. « *Nous avons parlé de la possibilité d'augmenter notre coopération dans le domaine de ces deux grands secteurs, le tourisme et la culture. Cette grande culture africaine fait partie de notre culture américaine. Pour tous les Américains, nous partageons la même culture avec le Congo. C'est un développement qui va continuer* », a indiqué l'ambassadeur des Etats-Unis. Il a, par ailleurs, remercié la ministre Lydie Pongault pour la coopération très proche entre les deux pays.

Peu avant l'audience accordée à l'ambassadeur des Etats-Unis, la ministre Lydie Pongault a reçu le président de la Fédération mondiale des associations et club pour l'Unesco (FMACU), Mustapha Badreddine, avec lequel elle a parlé de certains projets, notamment la tenue du festival sur la rumba congolaise. La FMACU souhaite travailler avec le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs et compte sur son soutien moral et financier dans le déroulement de ses activités.

La FMACU se trouve dans les cinq continents. En Afrique, elle est présente en côte d'Ivoire, au Gabon, au Cameroun, au Congo. C'est une organisation non gouvernementale internationale qui entretient des relations officielles avec l'Unesco.

Rosalie Bindika



La ministre Lydie Pongault et l'ambassadeur Eugène S. Young au terme de leur entretien

MUSIQUE SACRÉE

Une formation au profit des chefs de chœurs

Une quarantaine des chefs de chœurs, des choristes volontaires et des amoureux de la musique chorale de plusieurs obédiences ont suivi une formation, la semaine dernière à Brazzaville, organisée par la Fédération des chorales du Congo (FCC), à l'Institut français.

Depuis sa création le 1er juillet 2022 à Brazzaville, la FCC ne cesse de mettre l'action pour l'épanouissement des chorales. Elle a organisé la semaine dernière une formation portant sur deux thèmes, à savoir « Comment faire un projet artistique ? » animé par Elisabeth Darsel, et « Management autour du chant choral » par Bernard Olloy. En effet, la plupart des chorales ne font que des demandes de financement mais ne savent pas concevoir des projets. La formation avait donc pour but de les aider à devenir plus indépendantes en ce qui concerne l'écriture. Il en est de même de leur gestion, qu'elles soient religieuses ou profanes. « *Cette formation a permis d'apprendre aux chefs des chœurs comment il faut être un manager. Avec l'appui de l'IFC, nous ne cessons pas de faire des efforts pour continuer à donner un plus, surtout qu'au mois de juillet, il y aura la quatrième édition du concours Chant chorale. On ne va pas toujours aller faire des concours sans avoir les bases de formation* », a déclaré Ghislain Pambou, président de la FCC.

Il a indiqué également qu'il s'agit de la fraternité, parce que la fédération chorale travaille pour la fraternité autour des chorales. « *Nous ne voulons plus regarder les églises, les visages des gens, plutôt regarder l'amour, être ensemble. Parce que la chorale c'est l'unité, la fraternité, le partage... Si*



Ghislain Pambou, président de la FCC pendant la formation/DR

« Cette formation a permis d'apprendre aux chefs des chœurs comment il faut être un manager. Avec l'appui de l'IFC, nous ne cessons pas de faire des efforts pour continuer à donner un plus, surtout qu'au mois de juillet, il y aura la quatrième édition du concours Chant chorale. On ne va pas toujours aller faire des concours sans avoir les bases de formation »

on se mettait chacun dans un petit coin, il n'y aura plus du monde. Il faut tous se mettre ensemble. Voilà donc l'objectif de former ces chefs de chœurs pour qu'ils comprennent, qu'ils apprennent quelque chose, et que les chorales décollent... », a ajouté le président de la FCC.

La structuration des chorales s'impose

L'un des encadreurs, Bernard Olloy, professeur de musique et directeur technique des chorales, a expliqué le choix du second thème qu'il a animé. Si les organisateurs ont porté leur ressenti sur le management, a-t-il indiqué, c'est

parce qu'aujourd'hui il y a des chorales qui ne sont pas structurées. Des gens les intègrent et commencent à chanter sans savoir pourquoi. Il fallait donc les édifier sur la notion des chorales, parce qu'il y en a qui appartiennent à des paroisses rattachées à l'église et d'autres qui sont professionnelles, à l'instar

des "Palata" qu'on appelle des chœurs.

Il a précisé qu'au sein d'une chorale, il y a comme une espèce de répétitions. « *On tourne autour des mêmes choses, samedi on va aux répétitions, dimanche on chante à la messe, alors que la chorale peut avoir un plan d'action qui peut s'étendre sur cinq ans, exécutable chaque année. Et cela nécessite des méthodes managériales à l'intérieur. Donc cet atelier a pour objectif de faire comprendre aux choristes qu'est-ce qu'une chorale, dans quel type de chorale l'on est, comment s'organise une chorale en vue de réaliser la progression en termes d'apprentissage pour les membres et d'amélioration de la qualité de son* », a signifié le Pr Bernard Olloy.

Expliquant le fonctionnement des chorales, il a dit qu'elles sont constituées d'amateurs qui sont attachés à des institutions. Elles peuvent être rattachées à une paroisse pour le culte ou à l'Etat comme à l'époque de la chorale nationale. La chorale fait intervenir la voix et la fanfare l'instrument qui accompagne la voix. Le chantre, c'est celui qui utilise sa voix pour chanter, il peut se retrouver dans une chorale comme dans un chœur. Notons que la FCC va s'élargir avec l'adhésion d'une chorale de Ouesso, d'une de Dolisie et d'une autre de Pointe-Noire.

Bruno Okokana

SANTÉ

Edith Vérone Dibas-Franck va en guerre contre le diabète, l'hypertension artérielle et le glaucome

La conseillère municipale de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, membre du Parti congolais du travail (PCT), Edith Vérone Dibas-Franck, a organisé le 19 mars au centre de santé intégré de cette localité une campagne gratuite de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et du glaucome au profit de la population.

Pour bien mener la campagne, la conseillère municipale a déployé une équipe médicale composée de trois médecins généralistes, trois médecins spécialistes, deux ophtalmologues ainsi que des médecins cardiologues et internistes appuyés par leurs assistants au centre de santé intégré de Tchiamba-Nzassi.

Ainsi, quatre postes de dépistages ont été érigés dans ce centre, permettant à ces médecins de dépister les maladies, de donner des conseils de prévention, de gestion du stress, d'alimentation, de sommeil, d'activité physique, etc. Une fois le malade arrivé dans le centre, il est accueilli par le service de triage qui ensuite récupère toutes les informations, notamment la tension, la glycémie, le poids, la taille et le tour de taille pour calculer son indice corporel avant de l'orienter chez un médecin spécialiste.

Cette campagne a connu un franc succès puisqu'elle a concerné plus de trois cents personnes qui ont profité du dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et du glaucome avec remplissage et remise de médicaments gratuits, ainsi que de fiche personnelle pour chaque personne examinée.

L'organisation de cette campagne part d'un constat. En effet, Edith Vérone Dibas-Franck pense que la santé doit être une affaire sociale. Malheureusement, les soins coûtent cher et tout le monde ne peut pas y accéder. « Nous avons constaté que de nombreuses campagnes de sensibilisation et de dépistage s'organisaient à travers le pays. Nous nous sommes dit pourquoi ne pas organiser chez nous à Tchiamba-Nzassi une campagne de dépistage du diabète, de l'hypertension artérielle et du glaucome, qui est une pathologie qui s'installe sans prévenir et sans symptôme et qui peut entraîner une perte de vision définitive si elle n'est pas traitée ? », a-t-elle expliqué.

Tout comme l'hypertension artérielle, le diabète et d'autres facteurs de risque



Edith Vérone Dibas-Franck et les médecins./Adiac

de la rioration du nerf optique, en l'absence de dépistage et de traitement. Elle mène à une perte progressive du champ visuel jusqu'à la cécité. D'où

président de la République en matière de santé. Elle a été organisée pour soulager non seulement les souffrances de la population dé-

valueur de près de trente millions de francs CFA a été érigée dans ce centre, servant ainsi à la distribution gratuite. Cette campagne qui va s'étendre dans d'autres contrées de la communauté a connu la présence de Camille François Tathy, administrateur-maire de Tchiamba-Nzassi, de Jean Stéphane Ngoundou, secrétaire chargé à l'organisation et à la mobilisation du comité PCT de Tchiamba-Nzassi, ainsi que d'Elodie Mingouolo, responsable pays des laboratoires Strides.

Hugues Prosper Mabonzo

La santé doit être une affaire sociale. Malheureusement, les soins coûtent cher et tout le monde ne peut pas y accéder.

cardiovasculaire, le glaucome est un ennemi sournois. Cette maladie est une pathologie oculaire grave qui consiste en une lente dété-

l'importance de cette activité. En effet, cette campagne vient en appui au programme de société mis en place par le

munie mais également pour établir une prise en charge. Notons que pendant cette campagne, une pharmacie dotée de médicaments d'une

ARTS DE SCÈNE

La première édition du Femyba a été lancée

Le Festival mbongui ya bana (Femyba) a été ouvert le 18 mars au musée Cercle africain de Pointe-Noire, sur le thème « Promouvoir le vivre ensemble des jeunes ».

L'événement réunit sept écoles de Pointe-Noire qui vont rivaliser d'ardeur pendant une semaine dans les arts de scène tels le théâtre, le conte, le slam, la poésie, la danse, le chant. Initié par Olivier Sita, le Femyba a pour but de promouvoir la culture et l'éducation artistiques chez les enfants des niveaux primaire et secondaire comme l'a dit Bombo-ko Biloko, sa présidente. « Le Femyba a été créé pour mettre en valeur et développer les talents des en-

fants dans le domaine de l'art », a-t-elle expliqué.



La prestation en danse des enfants à l'ouverture du Femyba/Adiac

Intervenant au nom des enfants, Soraya Mabika, la mini miss 2022 a renchéri: «Au-delà d'avoir des droits à l'éducation, à

la protection, à la liberté et aux loisirs, nous, enfants, avons aussi le droit de connaître l'histoire de notre culture et

nos arts. C'est ce que les organisateurs de ce festival ont compris. Qu'ils en soient remerciés pour celle louable initiative surtout que très souvent, les adultes ne pensent qu'à eux plutôt qu'à la jeunesse et aux enfants, l'avenir de demain ».

Les prestations des enfants en poésie, chant, danse, conte ont agrémenté la cérémonie d'ouverture. Pendant huit jours, outre les spectacles, le public aura aussi droit aux ateliers sur l'art prévus à cette occasion.

Le Femyba prendra fin le 25 mars au musée Cercle africain.

Hervé Brice Mampouya

44^E COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

La Cahb et le Congo font le point des préparatifs

Le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), Aremou Mansourou, a échangé avec le ministre Hugues Ngouélondélé sur les préparatifs de la 44e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions seniors hommes et dames de handball que le Congo va abriter cette année, en partenariat avec le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP).

La Cahb et les autorités congolaises procéderont d'ici peu à la signature du protocole d'accord de la 44e édition sauf changement de dernière heure, a expliqué Aremou Mansourou à la sortie de l'audience avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hugues Ngouélondélé. « Je voulais tout simplement saisir l'occasion pour rappeler que le Congo développe des relations particulières avec la Confédération africaine de handball. Tous les secteurs comme la Cahb ont subi les conséquences de la pandémie à coronavirus. Nous essayons de reprendre nos activités statutaires. Il est important que nous puissions revenir ici au Congo pour initier une activité statutaire afin de lui permettre aussi de relancer cette discipline que nous aimons tous. Nous sommes venus pour dérouler notre chronogramme. Demain, si tout va bien, nous procéderons à la signature du protocole d'accord », a déclaré Aremou Mansourou.

La compétition pourrait se dérouler en octobre prochain. Le président de la Cahb a dévoilé son intention de faire de la com-



Aremou Mansourou reçu par Hugues Ngouélondélé/Adiac

« Je voulais tout simplement saisir l'occasion pour rappeler que le Congo développe des relations particulières avec la Confédération africaine de handball. Tous les secteurs comme la Cahb ont subi les conséquences de la pandémie à coronavirus. Nous essayons de reprendre nos activités statutaires. Il est important que nous puissions revenir ici au Congo pour initier une activité statutaire afin de lui permettre aussi de relancer cette discipline que nous aimons tous. Nous sommes venus pour dérouler notre chronogramme. Demain, si tout va bien, nous procéderons à la signature du protocole d'accord »

pétition qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de cette institution une des plus belles. Le Congo, a-t-il reconnu, dispose des infrastructures ultramodernes qui méritent, selon lui, d'être utilisées à bon escient. Il compte notamment sur la complicité de tous les acteurs potentiels pour réussir le pari de l'organisation.

« La compétition est une opportunité offerte à la Cahb. Rappelez-vous que le Congo dispose des infrastructures ultramodernes et qu'il faut forcément trouver les occasions pour les utiliser. C'est l'occasion qui a été offerte. Nous nous sommes dépêchés de donner notre accord de principe de venir voir sur place comment pouvons-nous bénéficier de la complicité de tous les acteurs potentiels pour faire de cet événement inédit qui, je le rappelle, coïncide avec le 50e anniversaire de CAHB », a conclu le président de la Cahb Notons qu'avant l'arrivée d'Aremou Mansourou à Brazzaville, les inspecteurs de la Cahb avaient effectué la visite des hôtels et des installations sportives retenus à cet effet.

James Golden Eloué

COOPÉRATION

Accompagner le Congo dans la valorisation du royaume de Loango

Les ambassadeurs de France et des Etats-Unis ainsi que la représentante de l'Unesco au Congo ont eu une séance de travail, le 20 mars, avec la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, sur le grand projet de valorisation du royaume Loango et la mémoire de l'esclavage.

Les diplomates français, américain et de l'Unesco se sont accordés à unir leurs efforts pour accompagner le Congo dans la valorisation du projet du royaume de Loango. A cet effet, l'expertise scientifique internationale est très nécessaire pour faire sortir ce royaume de l'oubli car de nombreuses générations ne connaissent pas son histoire. Le royaume de Loango fait partie de l'histoire de beaucoup de pays et il est très important de le valoriser. « Nous allons accompagner ce projet le mieux possible en termes d'expertise scientifique avec les partenaires des Etats-Unis, de l'Unesco et des autres pays. Il s'agit de rassembler autour du projet congolais les meilleurs experts du monde. Le royaume Loango fait partie de notre histoire commune parfois tragique, parfois

plus heureuse. Loango est méconnu de cette grande histoire de l'esclavage ; il a une place particulière très importante ; nous devons le faire sortir de l'ombre, le faire connaître au monde et à toutes les jeunes générations », a fait savoir François Barateau, ambassadeur de France au Congo. Pour Eugene S. Young, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Loango a une liaison directe avec son pays. Il y a une partie de la culture de ce pays qui est africaine « Loango a une importance aux Etats-Unis, dans notre culture, dans notre histoire commune, dans notre avenir. Il y a des millions de personnes qui sont arrivées de Loango aux Etats-Unis, nous voulons soutenir ce projet qui protège cette mémoire », a-t-il indiqué De son côté, la représentante

de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega, a fait savoir que son institution apportera son expertise technique aux côtés des partenaires bilatéraux. L'Unesco s'inscrit dans toutes les perspectives éducatives et culturelles avec tout le dialogue de civilisation entre les peuples de la diaspora, congolais et africains. Une perspective d'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco. « L'Unesco se réjouit de pouvoir accompagner le Congo dans ce vaste projet que j'appellerai un programme », a signifié sa représentante. Signalons qu'il est prévu cette année l'organisation d'un grand colloque international sur le royaume de Loango afin de matérialiser cette problématique dans un édifice de la mémoire qui pourrait sortir ce royaume de l'oubli.

Rosalie Bindika



La photo de famille au terme de l'audience/Adiac